

**Audition de M. Mamady KEITA ancien ministre, frère de Andrée Touré, épouse du président Sékou Touré.**

**Mamady KEITA :**

Mamadi Keita, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

**Commission d'enquête :**

Monsieur Keita, la commission d'enquête revient, avec un peu de retard bien sûr, mais retard qui n'est pas perdu parce que nous avons mis ça à profit pour approfondir nos enquêtes, un peu partout, à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous sommes venus donc très armés contre vous. Nous pensons aussi que vous avez profiter de ce temps pour réfléchir, pour méditer, pour discuter entre vous pour tirer des leçons. Alors donc maintenant nous allons étudier les questions. Nous allons vous les poser.

**Mamady KEITA :**

Bien.

Commission d'enquête : Première question, vous êtes en détention il y a neuf mois, lirez -nous vos réflexions dans les changements intervenus dans votre propre esprit d'une part et d'autre part l'atmosphère au niveau de la maison d'arrêt en générale, votre chambre en particulier.

**Mamady KEITA :**

Je dois dire que pour moi, réflexion sur les activités que nous avons eu à mener. Mais une réflexion critique parce que c'est dans le processus de l'action que l'homme peut être amené à commettre des erreurs ou à réaliser des choses bonnes. Tout homme qui agit doit évidemment agir de cette manière là. Mais l'essentiel, c'est après coup réfléchir aux actes . Et dire au fond, quels sont les actes qui auraient pu être mieux fait qu'ils ne l'ont été. Quels sont les actes qui ont été réellement mauvais. Je dois dire que intérieurement je me suis livré à beaucoup de réflexions critique, d'abord auto-critique et ensuite critique de l'ensemble. je dois dire que au bout de cette auto-critique personnelle, je me suis rendu compte que si j'étais personnellement de bonne foi et ça je le dirais partout très sincèrement. Mais je constate que cela aussi en échangeant des propos avec d'autres collègues ici que tout le monde n'était pas toujours sur la même longueur d'onde. Et cela a été je crois l'une des plaies graves de l'ancien Régime auquel j'appartenais. Au cours des discussions également, je crois que ces critiques que nous formulons nous même aujourd'hui, doivent être certainement plus sévères que celles que vous avez peut-être eu a formuler contre nous. Parce que nous nous sommes dit la Guinée ce n'est pas à nous seulement, c'est à tous les guinéens. Et dans ce cadre là, chaque guinéen doit mettre le meilleur de lui même pour le développement social, économique et culturel du pays. Et si vous nous avez remplacé le seul souhait et ça je l'exprime personnellement mais je suis convaincu que c'est l'avis de presque tous, nous souhaitons votre succès total. Nous souhaitons réellement un redressement de la situation car comme je vous l'ai dit au premier interrogatoire, nous mêmes étions convaincu de la nécessité du redressement et ça c'est une conviction personnelle et je me suis rendu compte en parlant avec d'autres collègues que leurs convictions est établies sur ce plan. Alors c'est vous dire que notre vœux sincères c'est que vous puissiez réussir à redresser la situation, je sais que vous aurez des difficultés c'est certain parce que l'action appelle les difficultés et au fur et à mesure qu'on les surmonte, je pense que la satisfaction peut venir. Au niveau de mon dortoir c'est les mêmes impressions générale, je vous avoue que du point de vue de notre disponibilités pour vous il n'y a aucune équivoque.

**Commission d'enquête :**

Une deuxième question s'il vous plaît. Vous aviez appartenu, vous étiez membre du BPN, qui est un organe de conception, de programme de développement économique, économique-socio-culturel de notre pays. En ce titre, est ce que vous ne vous sentez pas un peu responsable, ne serait-ce que d'ordre moral, de toutes les carences que la Deuxième République a eu a enregistré à l'article du Régime défunt.

**Mamady KEITA :**

Il faut que l'homme soit honnête, je vous ai dit tout à l'heure que dans l'auto critique interne que je faisais moi-même je me suis dit qu'en tant que responsable au niveau le plus élevé, je ne peux qu'assumer une responsabilité et une responsabilité morale, je ne peux pas m'en dégager du tout . C'est la sincérité même et dire le contraire ce serait franchement mentir et on ne peut pas le prouver. Quand on a été responsable à ce niveau et bah on doit dire qu'on était responsable à ce niveau.

**Commission d'enquête :**

Vous avez eu à diriger dans le temps le Comité Révolutionnaire...

**Mamady KEITA :**

Diriger... peut-être J'étais membre du Comité.

**Commission d'enquête :**

Vous avez appartenu alors, quelle était votre méthode de travail ?

**Mamady KEITA :**

Ma méthode de travail, on appelait les détenus, je venais personnellement, j'interrogeais, et je laissais partir. Et je dois vous livrer peut-être une confidence, souvent il paraît que beaucoup de détenus souhaitaient passer dans la sous commission où je travaillais. Parce que en toute honnêteté je n'ai jamais ... vouloir faire du mal.

**Commission d'enquête :**

Euh, je voudrais vous poser une question. Votre appartenance au BPN, à part votre appartenance au gouvernement déchu à part, en tant qu'homme, l'humain quelles sont vos impressions face à la nature des aveux obtenus de ces détenus du camp Boiro ?

**Mamady KEITA :**

J'avoue et je vous l'ai dit ici, la première fois quand vous m'avez poser une question, c'est Destephen même qui avait eu à poser la question de ce que je pensais du contenu du livre d'Amnesty, je vous ai dit il y a du vrai là-dedans il y a du faux là-dedans. Et je suis sûr personnellement que certains ont été des victimes, du moins c'est ce que j'aie en tant qu'homme, en tant qu'humain, l'impression. Je ne peux pas le dire car tant que vous n'avez pas participer directement à interroger quelqu'un vous ne pouvez pas dire c'est ceci c'est cela, que vous pouvez avoir interroger et que d'autres peuvent reprendre après vous alors vous pouvez faire le jugement. Et je dois également vous dire aujourd'hui une chose, j'ai été amené à dire au Président défunt, dieu à son âme, mais puisqu'il est absent inutile d'accuser les morts , mais je suis allé lui dire à deux. J'ai dit il y a certaines dépositions que je lis, je relève personnellement des contradictions. C'est pas logique. Il m'a répondu ce n'est pas de ta responsabilité ce n'est pas de notre ... J'ai dit Ah peut-être faut-il savoir les conditions dans lesquelles ceci est écrit. Et nous nous en sommes tenus là. Voilà donc ces impressions que je vous livre qui sont d'ordre humain et que j'aie eu à partager.

**Commission d'enquête :**

(un membre à ses collègues) : Vous n'avez pas d'autres questions sur ce point ?

Lors de votre, de notre dernier entretien, nous vous avons fait état d'un compte bancaire que vous déteniez en France, et dont le solde s'élève à 50 000 francs français. Des instructions obtenues du CMRN et du chef de l'État disent que tous ceux qui ont des comptes en banque à l'étranger, ou ils mettaient ces fonds à la disposition de la Deuxième République pour servir au peuple de Guinée ou ils restent en prison tant que cet argent là se trouverait à l'étranger. Qu'en dites vous ?

**Mamady KEITA :**

Comme je l'ai dit au départ je me tiens à l'entière disposition du CMRN et du Président de la République, ces fonds je vous l'ai expliqué ce sont des fonds franchement et légalement acquis, ce sont mes indemnités de cession. Mais si le CNRM en décidait ainsi , aujourd'hui même je suis prêt à mettre ces fonds à sa disposition. Mais je dois souligner en toute sincérité qu'il n'y a pas un sou mal acquis. Mais je suis absolument décidé aujourd'hui même, si vous m'en donnez les moyens à mettre cela à votre disposition.

**Commission d'enquête :**

Vous n'êtes pas accusé d'avoir accumulé cette somme malhonnêtement à l'étranger

**Mamady KEITA :**

Ah bon, d'accord.

**Commission d'enquête :**

Parce que tous les documents font état ici que vous les avez obtenus, accumulés parce que étant du conseil exécutif de l'UNESCO.

**Mamady KEITA :**

Exactement, dont je suis élu vice-président d'ailleurs lors de la dernière cession. Alors je suis prêt...

**Commission d'enquête :**

Inaudible. Caractère. Alors ça n'a été ni détournement ni...

**Mamady KEITA :**

Ouais ouais c'est ça.

**Commission d'enquête :**

Le caractère illégal qui a été retenu c'est que compte tenu de la position de l'éthique du Parti à l'époque , aucun guinéen n'était autorisé à avoir un compte à l'étranger quelque soit sa fonction.

**Mamady KEITA :**

Nan, nan, nan, je m'excuse le chef de l'État à l'époque, ce sont les conditions même avant d'être élu, obligatoirement ce sont les conditions. Oui oui, vous ne pouvez pas toucher un franc espèce on vire obligatoirement au compte de l'UNESCO quand vous venez pour les missions. C'est obligatoire.

**Commission d'enquête :**

Euh, entre autre, je vous informe que votre découvert bancaire a été épongé par la famille.

**Mamady KEITA :**

Merci, ah merci beaucoup, merci, excellente nouvelle.

**Commission d'enquête :**

Vous étiez membre du BPN, je voudrais que vous nous disiez un peu ce que vous savez de la modification du code pénal.

Vraiment, nos code pénal là ont été continuellement modifiés, puisque nous même qui sommes officiers de Police Judiciaire, hier ou avant-hier on nous a informé dans cette salle qu'un nouveau code pénal était encore en circulation.

**Mamady KEITA :**

Ah bon ?

**Commission d'enquête :**

Sinon nous nous continuons à nous baser sur l'ancien.

**Mamady KEITA :**

Ah bah je dois vous dire que pour ce qui est du code pénal, jamais le BPN n'a siégé là-dessus, pour arrêter. Je me souviens qu'un jour en CRR à Conakry il a été question de modification et on a constitué une commission, qui comprenait d'ailleurs le ministre de la Justice et puis d'autres membres et c'est en session du CRR que ça a été également adopté.

**Commission d'enquête :**

Sur le plan de la Constitution c'est une entorse au règlement.

**Mamady KEITA :**

Je vous dis que ça a été fait en CRR à Conakry !

**Commission d'enquête :**

Et le malheur on ne l'a jamais promulgué... inaudible - c'est le nouveau.

**Mamady KEITA :**

Ah, c'est le nouveau ? Personnellement je ne l'ai pas vu.

**Commission d'enquête :**

Le CRR de Conakry n'est pas habilité à changer des lois nationales , votées par le l'assemblée...

**Mamady KEITA :**

Absolument. Mais je suis tout à fait de votre avis sur ce plan là .

**Commission d'enquête :**

euh Monsieur Keita puisque vous êtes considéré comme un idéologue, je voudrais vous poser une question.

Euh, que pensez-vous de cette réflexion d'un notre philosophe, réflexion portée sur l'analyse de la situation économique laissée par le régime déchu ? Réflexions qui se résument comme ci , vu que la carence du Gouvernement déchu sur le plan économique s'explique par l'édification sur le plan politique d'un système hybride, ni social démocratique, ni capitaliste. Un régime sans précédent et méconnu jusqu'à nos jours, qu'est ce que vous en pensez ?

**Mamady KEITA :**

Vous savez sur le plan de la réflexion philosophique ou des idées, on peut discuter longuement, des thèses pour ensuite créer des antithèses possible. Mais ici je dois dire que le terme hybride semble me convenir, parce en la réalité quand on opte pour le système socialiste il y a des règles,

il y a des lois, il y a une structure qu'on adopte et il y a une méthode d'action qu'on utilise. Mais lorsque vous adoptez un système, vous panachez avec un autre, alors là c'est un système hybride et le résultat ne sera jamais bon.

**Commission d'enquête :**

(un membre à ses collègues) : Vous n'avez pas d'autres questions ?  
Qu'avez-vous à ajouter à votre déclaration ?

**Mamady KEITA :**

La première des choses c'est comment faire pour que vous puissiez rentrer en possession des fonds que j'ai à l'UNESCO ? Il faut que vous m'aidiez dans ce cas, c'est la première question que je vais poser. Alors maintenant, mes réflexions personnelles, je dois dire que je pense que ce n'est pas non plus mon seul avis parce que de temps en temps nous discutons, nous sommes des êtres humains, nous devons remercier le CMRN pour les conditions qui nous sont faites, certes nous avons estimés le temps longs mais nous avons analysé aussi. Comme le commandant SOW vient exactement de le dire, dans un processus comme ça aussi vaste que l'on engage, il n'est pas utile de se presser pour ne pas commettre des erreurs, erreurs qui pourraient vous être amputées après. Imputées je veux dire. Alors c'est pour cela que je considère que vous avez utilisé une méthode que je considère comme efficace. Comme rationnelle et comme objective. Et les conditions d'interrogatoires sont les meilleures, tout ce qui vous quitte, lorsque l'interrogatoire est terminée, quand nous nous retrouvons, ce qui est à la bouche c'est des gestes réellement humains, ça se passe dans les meilleures conditions jamais ils n'ont choqué quelqu'un sauf si ce dernier se comporte d'une certaine manière inadmissible. Et là chacun fait des reproches à celui-là. Donc je vous assure que nous ne pouvons que vous féliciter vous remercier très sincèrement. Mais évidemment nous ajoutons à cela, Comme vous ne le savez peut-être pas comme nous le savons, la privation de liberté est extrêmement dure, extrêmement dure, quand vous êtes privés de votre famille, de votre femme, de vos enfants pendant longtemps vous n'avez pas de nouvelles, vous ne savez pas la joie que vous avez créée quand vous êtes arrivés le 23 septembre quand vous nous avez dit vos familles se portent bien. Je vous assure que ce sont des conditions extrêmement difficiles pour un homme mais nous comprenons que vous puissiez utiliser le temps pour éviter les erreurs que nous avons commises. Ce sont les réflexions que je tenais à vous livrer en vous remerciant encore infiniment.

**Commission d'enquête :**

Merci.